

Méditation sur l'Évangile du Mardi 21 Avril 2020

Lecture du livre des Actes des Apôtres (4,32-37)

La multitude de ceux qui étaient devenus croyants
avait un seul cœur et une seule âme ;
et personne ne disait
que ses biens lui appartenaient en propre,
mais ils avaient **tout en commun.**

C'est avec une grande puissance
que **les Apôtres rendaient témoignage
de la résurrection du Seigneur Jésus,**
et une grâce abondante
reposait sur eux tous.
Aucun d'entre eux n'était dans l'indigence,
car tous ceux qui étaient propriétaires
de domaines ou de maisons
les vendaient,
et ils apportaient le montant de la vente
pour le déposer aux pieds des Apôtres ;
puis on le distribuait
en fonction des besoins de chacun.

Il y avait un lévite originaire de Chypre,
Joseph,
surnommé Barnabé par les Apôtres,
ce qui se traduit : « **homme du réconfort** ».
Il vendit un champ qu'il possédait
et en apporta l'argent
qu'il déposa aux pieds des Apôtres.

Tableau idyllique ? Sans doute, comme la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, comme nos Constitutions, comme les Rapports d'orientation de nos mouvements, comme toutes ces Chartes où nous mettons par écrit nos projets, ce que nous voulons vivre.

Tout en commun. Quels sont nos biens communs ? La santé bien sûr, mais pas que. La sécurité sociale, mise en commun au lendemain de la dernière guerre mondiale. Les crises mondiales sont souvent l'occasion de grands changements. L'air et l'eau sont des biens communs à ne pas polluer. Et il y a des biens communs plus proches de nous : les parties communes, nos rues, nos routes – à partager. Plus largement, il y a notre maison commune, la terre, à sauvegarder et à partager, en modifiant nos manières de produire, de consommer, de nous déplacer.

Comment *les Apôtres rendaient témoignage de la résurrection de Jésus* ? En mettant tout en commun. Nous opposons trop souvent le matériel et le spirituel. La mise en commun des biens est un signe de renaissance qui manifeste que Jésus est vivant en nous, qui sommes appelés à donner et à recevoir. Selon nos capacités et *en fonction des besoins de chacun.*

Comment je mets à la disposition de tous ce que j'ai reçu (ma formation, mes talents, mon temps) ou gagné (mes biens, mon argent) ? Qu'est-ce que je mets en commun pour que l'humanité devienne ce qu'elle est, notre famille ? A quoi je cotise, quelles causes je soutiens ? Pour être davantage *un homme du réconfort*, qui fait le choix de la fraternité, le choix d'être ce que l'abbé Pierre appelle un *communiant*.

Jean-Pierre ROCHE,
Prêtre du Diocèse de Créteil
Mardi 21 Avril 2020